



Département du Haut-Rhin

COMMUNE DE BANTZENHEIM  
Conseil municipal

MARDI 19 NOVEMBRE 2024 à 20h00

AVIS D’AFFICHAGE  
Liste des délibérations

-----  
Membres présents :

Roland ONIMUS, Jean-Marc PILOT, Edith ZANINETTI, Frédéric BRENDER, Martine LUTHRINGER, Dominique RUEFF, Pierre REMY, Thierry SALTZMANN, Linda MANA, Céline MIEHE, Anne DABRY, Daniel GODINAT, Erika HELM-KUPPEK, Bernard RAILLARD

Membre excusé :

Jean-Luc LINDECKER procuration à Edith ZANINETTI

Membre excusée :

Claire RADZUWEIT

Membre non excusé :

Guillaume SEVIN

Vanessa MEYER et la presse sont présents.

M. Roland ONIMUS, Maire, ouvre la séance du conseil municipal régulièrement convoqué en date du 15 novembre 2024.

<b>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
--

**1. Désignation du secrétaire de séance**

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, et sans observation, approuve la désignation de Mme Vanessa MEYER, Secrétaire Générale de Mairie, en qualité de secrétaire de séance.

**2. Approbation du procès-verbal du 10 septembre 2024**

Après délibération, le conseil municipal, approuve à l'unanimité, le procès-verbal du 10 septembre 2024.

**3. Versement d'une subvention à l'association foncière de Bantzenheim dans le cadre des travaux de réfection des chemins Schnebelingsweg et Birnbaumweg**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de verser une subvention de 30 079,20 euros ;
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif de l'exercice.

**4. Chaudière miscanthus avec réseau de chaleur – Proposition d'une étude de faisabilité**

Le point a été ajourné et sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

### **5. Réhabilitation du parc de Bantzenheim – Présentation de l'étude de faisabilité**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 10 voix pour et 5 abstentions (Linda MANA, Anne DABRY, Céline MIEHE, Thierry SALTZMANN, Bernard RAILLARD) :

- approuve l'étude de faisabilité tel que présentée pour un montant global d'opération de 365 000 euros HT ;
- dit que les crédits sont prévus au budget principal ;
- autorise M. le Maire à engager les démarches et procédures nécessaires à la poursuite de ce projet.

### **6. Lotissement Néolia – Obligation générale d'élimination des déchets**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve l'obligation générale d'élimination des déchets en vue de lancer le projet de la création du lotissement NEOLIA ;
- dit que les crédits sont prévus au budget principal ;
- autorise M. le Maire ou son représentant à signer l'acte de vente et tout document s'y rapportant.

### **7. Demande de subvention de l'Association des Amis du Musée de la Moto**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité et sans observation :

- approuve le versement d'une aide financière de 1 066,55 € à l'Association des Amis du Musée de la Moto ;
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

### **8. Demande de rétrocession entre le Crédit Mutuel Aménagement Foncier et la commune de Bantzenheim**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité et sans observation :

- approuve la conclusion d'une convention destinée à procéder à l'incorporation des voies et équipements communs du lotissement dans le domaine public de la commune, sous réserve que ces derniers soient finalisés et conformes aux règles d'urbanisme en vigueur dans la commune ;
- autorise M. le Maire à signer tout document y afférent.

### **9. Approbation Rapport activité TEA – Année 2023**

L'ensemble du conseil municipal prend acte de ce rapport.

### **10. Délégation de signature : information**

Le conseil municipal prend acte de ces informations.

### **11. Informations communiquées par les Adjoints**

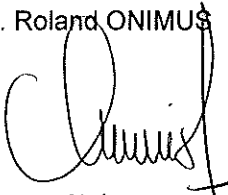
Le conseil municipal prend acte de ces informations.

### **12. Divers**

Le conseil municipal prend acte de ces informations.

A Bantzenheim, le 26/11/2024

Le Maire  
M. Roland ONIMUS



La secrétaire  
Mme Vanessa MEYER

